



Le 30 mars 2017

Aux : Président(e)s et secrétaire-archivistes des sections locales
Membres retraité(e)s Unifor

De : Martin Lambert, représentant national

Objet : **CONFÉRENCE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RETRAITÉ(E)S**
Les 24 et 25 octobre 2017 - Hôtel Delta Montréal

Consoeurs, confrères,

Le Conseil québécois des retraité(e)s d'Unifor tiendra sa prochaine **CONFÉRENCE** les **24 ET 25 OCTOBRE 2017** à l'Hôtel Delta Montréal (475 Avenue Président Kennedy).

Nous invitons les retraité(e)s admissibles de nos sections locales à participer à cette importante conférence qui leur permet d'apprendre et d'approfondir une foule de sujets les concernant, mais également d'échanger avec d'autres retraité(e)s de partout en province.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de **100 \$ par membre retraité** et de **75 \$ pour le/la conjoint(e)**.

POUR VOUS INSCRIRE OU POUR TOUTE PRÉCISION

Votre section locale doit **transmettre par la poste** le formulaire d'inscription avec le paiement à :

M. Bernard Bédard, Secrétaire-trésorier du Conseil québécois des retraités d'Unifor
10861, avenue Belleville
Montréal Nord (Qc) H1H 5A1
Tél : 514-324-0562 ou bbedard57@hotmail.com

P.S. : Le chèque doit être libellé au nom de « Conseil québécois des retraités d'Unifor ».

HÉBERGEMENT

Nous avons réservé un bloc de 55 chambres dont le coût est assumé par Unifor. Toutefois, vous devez **vous-mêmes réserver** et garantir vos chambres (au tarif de 182 \$ en occupation double). **Bien entendu, les personnes qui doivent parcourir plus de 160 km pour participer à cette conférence sont autorisées à réserver une nuit supplémentaire (23 octobre). La date limite pour faire vos réservations est le 24 septembre 2017.**

N.B. : Le stationnement au coût de **18 \$ par jour** (taxes incluses) ainsi que tous frais d'hébergement en sus du montant qui a été négocié avec l'hôtel seront à la charge du participant.

Coordonnées : **Hôtel Delta Montréal**
475 Avenue Président-Kennedy
Montréal, H3A 1J7
Tél : **(514) 286-1986** (ou sans frais : 1-844-860-3753)

****** Lors de la réservation, **vous devrez vous identifier** comme membres du groupe « *Conseil québécois des retraité(s) Unifor* » en mentionnant le **code I49**

******* Il est également possible de réserver directement sur le site internet de l'Hôtel Delta en cliquant sur le lien qui vous est parvenu dans le courriel d'invitation ([Book your group rate for Unifor](#)).

Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir à cette conférence, le 24 octobre 2017, à compter de 10 H 00.
Le succès d'un tel événement dépend de votre participation.

Recevez, consoeurs, confrères, nos salutations solidaires et fraternelles.



Martin Lambert
Représentant national- Unifor

ML/dgsepb343

p.j.

C.C. Renaud Gagné, Directeur québécois d'Unifor
John Caluori, Directeur adjoint – Unifor-Québec
Benoît Lapointe, président du Conseil québécois d'Unifor
Membres de l'exécutif du Conseil québécois des retraité(e)s

MARCHE À SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE

VOUS DEVEZ :

1. **Communiquer avec votre section locale** afin d'obtenir l'autorisation;
2. **Compléter le formulaire** d'inscription (**au verso**);
3. Soumettre le formulaire à votre section locale **pour signature par le président** de la section locale. Il l'acheminera ensuite (**avec un chèque**) au Conseil québécois des retraités;
4. **Réserver votre chambre d'hôtel** pour la nuit du 24 octobre (et du 23 octobre si vous parcourez plus de 160 km pour vous rendre à la conférence). **Date limite de réservation : 24 septembre 2017.**

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RETRAITÉ(E)S D'UNIFOR

LES RETRAITÉ(E)S ADMISSIBLES À PARTICIPER À LA CONFÉRENCE SONT :

1. Les comités exécutifs élus des sections de travailleuses et travailleurs retraités des sections locales sont automatiquement membres retraités du conseil avec droit de parole et de vote (jusqu'à trois (3) délégué(e)s par section).
2. De plus, chaque section locale a droit à trois (3) personnes déléguées pour les premiers deux cents (200) membres ou moins, et trois (3) personnes déléguées additionnelles pour les trois cents (300) membres suivants ou fraction majoritaire de ce nombre, et une (1) personne déléguée additionnelle pour chaque huit cents (800) membres additionnels ou fraction majoritaire de ce nombre.
3. Pour les sections locales n'ayant pas de section de travailleuses et travailleurs retraités, tous les membres retraités d'Unifor ont les mêmes droits, pourvu qu'ils soient nommés comme délégués par leur section locale respective (jusqu'à un maximum de trois (3) délégués par section locale.)

Notez que selon les règlements du Conseil québécois des retraité(e)s d'Unifor, le président de chaque section locale ou son représentant (non retraité) est autorisé à siéger comme délégué avec droit de parole et de vote.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**CONFÉRENCE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RETRAITÉ(E)S D'UNIFOR
LES 24 ET 25 OCTOBRE 2017
HÔTEL DELTA MONTRÉAL**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____
(No. civique, rue/avenue/boul., casier postal, appartement)

(Ville, code postal)

Tél. (résidence) : _____

Tél. (cellulaire) : _____

Tél. (travail) : _____

Courriel : _____

Section locale : _____

Votre unité : _____

NOM ET PRÉNOM DU/DE LA CONJOINT(E) QUI VOUS ACCOMPAGNERA (s'il y a lieu) :

Signature du président de la section locale : _____

**À RETOURNER PAR LA POSTE À : M. Bernard Bédard, Secrétaire-trésorier
Conseil québécois des retraités d'Unifor
10861, avenue Belleville
Montréal Nord (Qc) H1H 5A1**

AVEC VOTRE CHÈQUE libellé à : *CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RETRAITÉS D'UNIFOR*